



République Française
Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE NEFIACH

PROCÈS VERBAL

Séance du jeudi 03 mars 2022

<p>Membres en exercice : 15</p> <p>Présents : 13</p> <p>Votants : 15</p>	<p>Date de la convocation: 25/02/2022</p> <p><i>L'an deux mille vingt-deux et le trois mars à 18 heures 30</i> <i>Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de:</i> <i>Patrice VILA, le Maire.</i></p> <p><u>Présents :</u> Patrice VILA, Catherine BARNOLE, Frédérique CHAZALMARTIN, Pauline DANY-PROD'HOMME, Nicolas HERNANDEZ, Agnès LABAU, Marine MAGNAN, Robert MARIANY, Maéva MORET, Jérôme ROJAS, Monique SOURNIA-TUBAU, Michel VALLIER, Philippe VARLOUD</p> <p><u>Représentés :</u> Fabien BENEY par Robert MARIANY, Matthieu BOURRET par Patrice VILA</p> <p><u>Excusé :</u> Néant</p> <p><u>Absents :</u></p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Maéva MORET</p>
---	--

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION À LA ÉTAT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE - DE 003 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire au sein de l'Espace Multiservices.

Il indique le montant estimatif des travaux de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire s'élève à **1 434 553,00 € HT**, précise que ces dépenses ne peuvent être financées en totalité par la commune et propose au Conseil Municipal de solliciter un fond de concours financier auprès des services de l'État.

Le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Montant total de l'opération HT :	<u>1 434 553,00 €</u>
Subvention État : Plan de Relance (Fonds friches)	508 812,00 €
Subvention Région : Plan de Relance (Fonds friches)	261 992,50 €
Subvention État : (DETR - DSIL 2022)	320 000,00 €
Subvention Région :	130 000,00 €
Subvention Département :	150 000,00 €
Emprunt :	63 748,50 €

Total	<u>1 434 553,00 €</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve, sans réserve l'avant-projet proposé par Monsieur le Maire pour un montant de **1 434 553,00 € HT** et la proposition de Monsieur le Maire de solliciter un fond de concours financier auprès des services de l'État pour les travaux de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Il autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour ce dossier et notamment à signer les documents.

Objet: MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE MULTISERVICES : CHOIX DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES - DE 004 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'un espace multiservices comprenant :

- **La nouvelle Mairie ;**
- **La Maison de Santé Pluridisciplinaire ;**
- **La Maison d'Assistante Maternelle ;**
- **Des logements pour personnes handicapées ou âgées.**

Il indique qu'il est nécessaire de désigner un groupement d'entreprises pour le marché de maîtrise d'œuvre et un concours restreint a été organisé conformément au Code de la Commande Publique.

Le jury du concours s'est réuni le Vendredi 28 Janvier 2022, il donne lecture du procès-verbal de cette réunion dont la copie est annexée à la présente délibération et qui a retenu l'offre suivante :

Cabinet ALBA Yannick

Total HT :	297 048,00 €
TVA :	59 409,60 €
Total TTC :	356 457,60 €

Il demande à l'assemblée de valider le choix du jury du concours de et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à ce marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve, le choix du jury du concours pour le groupement d'entreprises choisi pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un espace multiservices :

Cabinet ALBA Yannick

Total HT :	297 048,00 €
TVA :	59 409,60 €
Total TTC :	356 457,60 €

Il autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour ce dossier et notamment à signer tous les documents du marché.

QUESTIONS DIVERSES :

Espace Multiservices

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les différentes phases du projet ainsi que son planning. Il présente les esquisses, du cabinet d'architectes choisis, des 4 bâtiments constituant l'espace multiservices. A l'issue de cette présentation se déroule un échange entre les conseillers municipaux.

Monsieur le Maire donne ensuite le chiffrage complet de cette opération qui s'élève à 4 200 000,00 € HT soit 4 900 000,00 € TTC et le plan de financement de ce projet :

• Remboursement de la TVA (FCTVA) :	560 000,00 €
• Fonds friches État :	741 466,00 €
• Fonds friches Occitanie (Région) :	550 000,00 €
• Subvention État pour la MSP :	320 000,00 €
• Subvention État pour la Mairie :	360 000,00 €
• Subvention Région pour la MSP :	130 000,00 €
• Subvention Région pour la MAM :	50 000,00 €
• Subvention Département pour la MSP :	150 000,00 €
• Subvention Département pour la Mairie :	300 000,00 €
• Subvention Département pour la MAM :	29 000,00 €
• Association Joseph SAUVY (Logement) :	1 081 512,00 €

Soit un total de : 4 271 978,00 €

Il indique que pour pouvoir financer en totalité ce projet, il est nécessaire de contracter un emprunt de 726 027,00 €. Le remboursement de cet emprunt sera financé en partie par les ressources nouvelles (Loyer de la MAM et de la MSP).

Monsieur le Maire indique que l'on a sollicité le Crédit Agricole pour un emprunt de 1 100 000,00 € sur 25 ans, il précise que par rapport à un tel projet, ses aléas, l'inflation sur les matières premières et les possibles surcoût, il est plus judicieux de demander un emprunt plus important quitte à débloquer ensuite qu'une partie de cette somme.

Suite à différentes questions des conseillers municipaux, Madame Catherine BARNOLE, 1ère Adjointe donne des explications sur la fonctionnement de la Maison de Santé Pluridisciplinaires (MSP).

Le Président clôt la séance à 18 Heures 35.

Le Maire,
Patrice VILA



A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines.